

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19  
Nombre de Conseillers Présents : 10  
Nombre de Procurations : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 17  
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 67

VOTES : 17      Contre : 0      Pour : 17  
Date de convocation : 20 juin 2024

### **DÉLIBÉRATION N°5.5** **PROJET START'VOILE 2024 -** **ADOPTION DE LA CONVENTION DE** **COOPÉRATION AVEC LE CREPS DES** **PAYS DE LA LOIRE**

### **SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix heures, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN GOETHEM, Isabelle LEMONNIER, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBIN, délégués titulaires, Stéphane ERRIEN, Didier MARION, délégués suppléants.

**ÉTAIENT ABSENTS** : Jean-Rémy VILLAGEOIS, Eloïse BOURREAU GOBIN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN GOETHEM, Jean-Luc SECHET, pouvoir à Laurent DUBOST, Séverine MARCHAND, pouvoir à Isabelle LEMONNIER, Claude CAUDAL, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Michèle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON, pouvoir à Christine LE RIBOTER, Adrien RYO, suppléé par Stéphane ERRIEN, Didier CADRO, suppléé par Didier MARION

Secrétaire de séance : Laurent DUBOST



Pour répondre aux difficultés de recrutement des moniteurs de voile saisonniers et permanents, révélé par la Ligue de Voile des Pays de la Loire, l'AFDAS et Pôle emploi ont validé une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), formation financée par le plan d'investissement dans les compétences (PIC) dénommée Start 'Voile. Les résultats concluants de la première saison, en 2023, ont permis la mise en place d'une nouvelle formation en 2024.

Le CREPS, en tant que coordinateur, assure le montage administratif et financier ainsi que la supervision de la formation. La mise en œuvre technique et pédagogique est déléguée à la Ligue de Voile des Pays de la Loire. Le bon déroulement opérationnel de cette formation est rendu possible grâce à un partenariat avec différents acteurs locaux, qui a pour objectif de fixer les conditions pédagogiques, techniques et financières entre les parties. L'école de Voile municipale de Préfailles est notamment identifiée comme site principal de formation avec le soutien des signataires de la convention dont Les Ports de Loire-Atlantique. Les clauses de cette convention spécifique entre tous les partenaires sont soumises à l'Assemblée.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.5721-1 et suivants ;

**Vu** l'arrêté du 11 décembre 2019 portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;

**Vu** le transfert de la compétence portuaire des communes aux Ports de Loire-Atlantique relative aux ports maritimes de Préfailles, Saint Michel Chef-Chef et la Plaine sur Mer, approuvé en assemblée délibérante du 24 novembre 2019,

**Considérant** l'intérêt de cette formation dans le projet de territoire,

**Entendu** le rapport de la Présidente ;

### LE COMITÉ SYNDICAL

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les dispositions de la convention de coopération avec le Centre de Ressources et d'expertises de la performance sportive (CREPS) des Pays de la Loire pour la mise en œuvre du Projet Start'Voile 2024, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **ACCEPTÉ**, au titre de la participation des Ports de Loire-Atlantique au financement de l'opération, à consentir une redevance réduite pour les demandes d'occupation temporaire de mouillages et terreplein sur le port de la Pointe de Saint Gildas.

Fait et délibéré en séance publique, à Saint-Nazaire,  
le 27 juin 2024,

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME**

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE  
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN